

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Sous-critère 2.4 — Document mis à jour le 5 octobre 2026

L'auto-école Guépard accueille les personnes en situation de handicap et s'efforce d'adapter sa formation à leurs besoins.

1. Une référente handicap

Mme Wahiba AYADI épouse BEN TEKAYA, gérante, est la référente handicap de l'établissement. Elle accueille la personne, évalue avec elle ses besoins et coordonne la prise en charge avec l'équipe d'enseignants. Contact : 02 34 53 57 59 — auto-ecole-guepard@hotmail.fr.

2. Accessibilité des locaux

Le bureau et la salle de formation, situés au 58 boulevard Jean Jaurès à Joué-lès-Tours, sont accessibles de plain-pied aux personnes à mobilité réduite.

3. Adaptation de la formation

- Dès l'inscription et lors de l'évaluation préalable, chaque élève peut signaler un besoin particulier (handicap moteur, sensoriel ou cognitif, troubles « dys », difficultés de lecture ou de compréhension...).
- Selon les besoins, l'équipe adapte le rythme et la durée des leçons, prévoit des temps d'explication et de reformulation supplémentaires et renforce l'accompagnement en salle de code.
- Pour l'épreuve théorique générale, l'élève est orienté vers les séances d'examen adaptées proposées par l'administration (séances pour candidats « dys » ou non francophones).

4. Véhicules et orientation

L'établissement ne possède pas de véhicules aménagés pour les personnes en situation de handicap. Lorsque la situation de l'élève exige un véhicule adapté, la référente handicap l'oriente vers une auto-école spécialisée ; le site du CEREMH recense les auto-écoles spécialisées par département.

Information du public : ce document est tenu à disposition à l'accueil de l'auto-école et sur son site internet.